



# L' Accueil collectif du Jeune Enfant en France

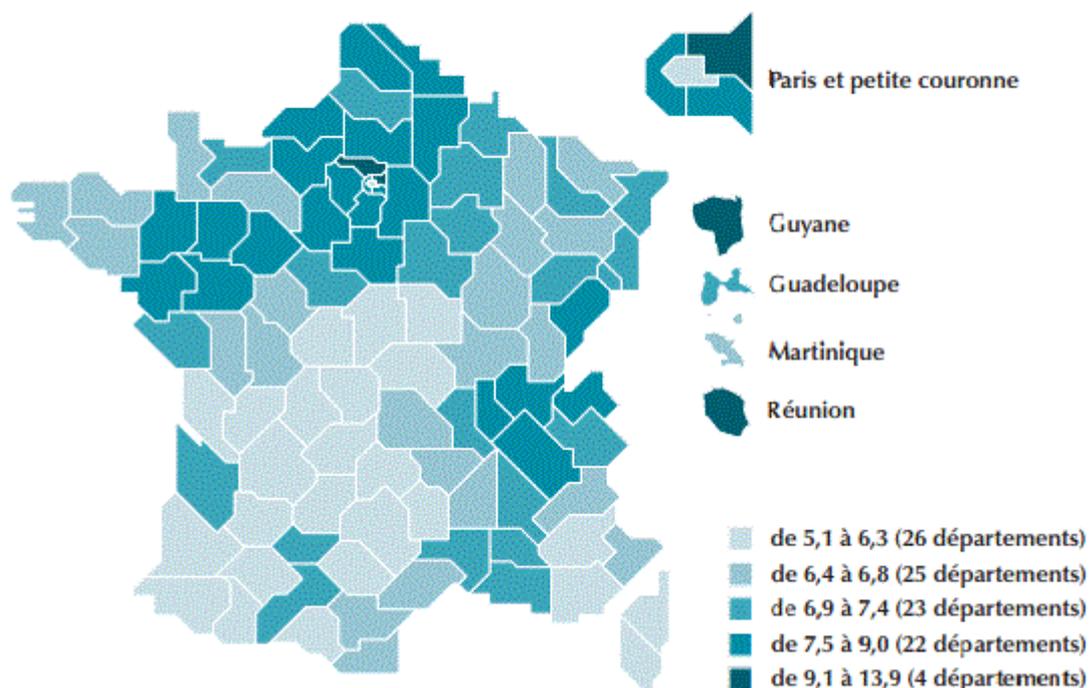
## 4,8 Millions d'enfants de moins de 6 ans en France, au 1er janvier 2014

La France est toujours, avec l'Irlande, le pays le plus fécond d'Europe, avec 810 000 naissances en 2013.

La France métropolitaine compte 2,3 millions d'enfants de moins de 3 ans et autant d'enfants de 3 à 6 ans.

La proportion des enfants de moins de 6 ans dans la population est **inéga**le selon les **départements** : elle varie de 5,1 % dans la Creuse à 13,9% en Guyane. La proportion d'enfants de moins de 6 ans est nettement plus faible dans le quart Sud-Ouest de la France. Elle est en revanche élevée dans le Nord de la France, dans le Bassin parisien, en Rhône Alpes et dans l'Ouest, de Nantes à Rennes.

Part des enfants de moins de 6 ans dans la population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (en %)

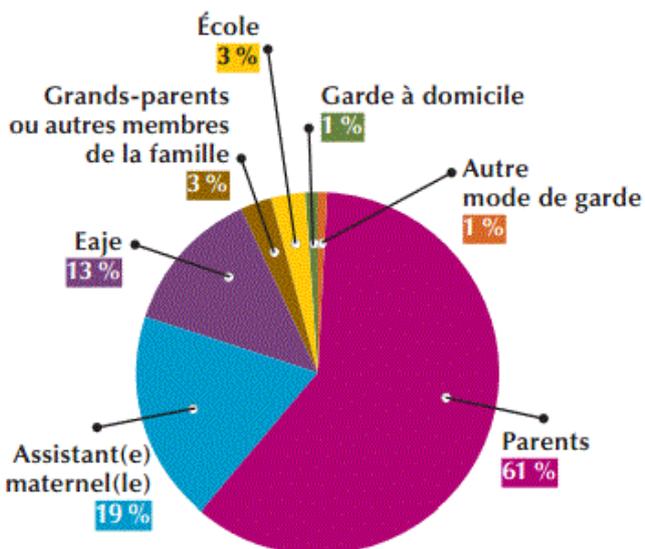


EAJE: Etablissement  
d'accueil du Jeune  
Enfant

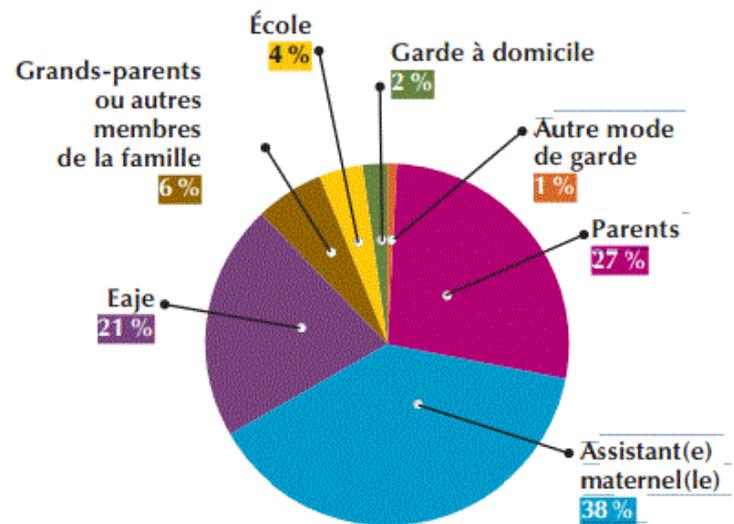
## L'accueil des moins de 3 ans

- ▶ En 2013, 6 enfants sur 10 sont gardés, la majeure partie du temps, par leurs parents. 13 % sont accueillis en EAJE :
  - 9 % en crèche municipale ou départementale
  - 2 % en crèche parentale ou familiale
  - 1 % en crèche de personnel ou d'entreprise
  - 1 % en micro-crèche ou halte-garderie
- ▶ 30 % des enfants de moins de 3 ans sont confiés **au moins une fois** dans la semaine à une assistante maternelle, 23 % à un EAJE et 21 % à leurs grands-parents.

Répartition des enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19 h (en %)



Répartition des enfants de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent à temps complet selon le mode de garde principal en semaine entre 8 h et 19 h (en %)



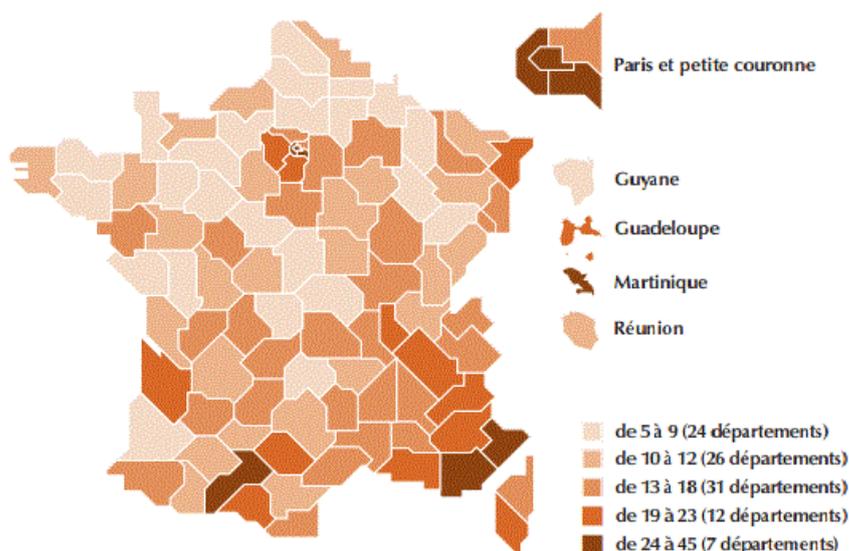
# L'offre d'accueil en EAJE, en 2012

Un peu plus de 16 places en Eaje pour 100 enfants de moins de 3 ans



- ⇒ **11 527 EAJE** bénéficiant d'une prestation de service unique (Psu)
- ⇒ **396 000 places** (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- ⇒ **860 millions d'heures d'accueil**

Répartition géographique du nombre de places en établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de 3 ans (en%) en 2012



## D'importantes disparités sur le territoire

L'accueil en EAJE est **plus répandu en ville**.

La part des enfants gardés principalement en EAJE, augmente avec la taille de la commune. Elle atteint 24 % en agglomération parisienne.

Répartition des enfants de moins de trois ans selon le mode de garde principal en semaine	Parents	Grands-parents ou autres membres de la famille	Assistante maternelle agréée	EAJE	École	Garde à domicile	Autres modes de garde (1)	Ensemble	Part dans la population des enfants de moins de trois ans
<b>Taille de l'unité urbaine</b>									
Commune rurale	59	4	28	7	2	0	0	100	23
Unité urbaine de moins de 5 000 à 49 999 habitants	64	3	22	7	3	0	0	100	22
Unité urbaine de 50 000 à 199 999 habitants	70	1	13	13	3	0	1	100	12
Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	63	3	16	14	2	0	1	100	25
Agglomération parisienne	50	3	13	24	4	5	1	100	19

(1) Assistante maternelle non agréée, ami, voisin, baby-sitter ou autre personne extérieure à la famille, jardin d'enfants, garde périscolaire, centre de loisirs ou établissement spécialisé.

(2) Si en couple, l'autre membre travaille soit à 50 % ou moins, soit à plus de 50 %, soit à temps complet.

(3) Si en couple, l'autre membre travaille à plus de 50 % ou à temps complet.

(4) Cette catégorie comprend les familles monoparentales dont le parent travaille à temps complet.

(5) L'effectif de cette catégorie étant faible, une certaine prudence s'impose à la lecture des résultats.

(6) Le niveau de vie correspond au revenu mensuel net moyen avant impôts du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Pour un ménage donné, le nombre d'unités de consommation est calculé en attribuant la valeur de 1 au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres adultes et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Note • Le mode de garde en semaine est compris du lundi au vendredi, entre 8 heures et 19 heures.

Lecture • Parmi les enfants âgés de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent à temps complet, soit 31 % des enfants de moins de 3 ans, 38 % sont principalement gardés par une assistante maternelle agréée au cours de la semaine.

Champ • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

Sources • Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES, 2013.

# L'accueil des 3–6 ans

- ▶ Les enfants de 3 à 6 ans sont **scolarisés** la majeure partie de la journée. En dehors de l'école, ils restent le plus souvent avec leurs parents.
- ▶ 70 % d'entre eux sont gardés principalement par au moins l'un des parents le mercredi.
- ▶ 81 % le soir entre 16 heures 30 et 19 heures, les autres jours de la semaine.



## Répartition des enfants de 3 à moins de 6 ans selon le mode de garde principal le mercredi entre 8 heures et 19 heures

Mode garde principal des enfants de 3 à 6 ans le mercredi entre 8h et 19h	
Parents	70%
Grands-parents ou autres membres de la famille	10%
Accueil de loisir, centre de loisir, activité culturelle, sportive, religieuse	8%
École ou garderie périscolaire, étude ou professeur particulier	5%
Assistante maternelle agréée	4%
Garde à domicile	1%
Autres*	2%
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>

(\*) Établissement d'accueil du jeune enfant, jardin d'enfants, assistante maternelle non agréée, ami, voisin, baby-sitter ou autre personne extérieure à la famille, établissement spécialisé ou enfant laissé seul.  
**Champ** • France métropolitaine, enfants de 3 à moins de 6 ans.

**Sources** • Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES, 2013.

# Les objectifs

Le développement des services aux familles et la réduction des inégalités

**La convention d'objectifs et de gestion (Cog)**, signée le 16 juillet 2013 entre la Cnaf et l'État pour cinq ans, a pour objectif de :

⇒ Développer **200 000 places** :

- \* 100 000 en accueil collectif ; par la création de places nouvelles (60 000) ou l'optimisation de celles déjà existantes (40 000)
- \* 100 000 places supplémentaires pour l'accueil par des assistant(e)s maternel(le)s

Par ailleurs, ce développement de 200 000 nouvelles solutions d'accueil devrait se conjuguer à la mise en place par l'Éducation nationale de 75 000 nouvelles places à l'école maternelle à destination des enfants âgés de 2 à 3 ans.

⇒ Réduire les disparités territoriales et les inégalités sociales en matière d'accueil du jeune enfant.

L'objectif est que 75% de l'augmentation nette des places d'accueil collectif se produise sur les **territoires prioritaires**.



**Stéphanie Disant**

Coach et formatrice Petite Enfance

☎ 06 17 71 60 76

✉ [ecrire@stephanie-disant.fr](mailto:ecrire@stephanie-disant.fr)

🌐 [stephanie-disant.fr](http://stephanie-disant.fr)